



R E P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

Question Écrite

Maintien de la maternité la Concorde d'Alfortville

Mme Odette Terrade attire l'attention de Madame la Ministre de la santé sur le maintien de la maternité la Concorde à Alfortville.

En effet, début mars la direction de la polyclinique La Concorde a annoncé la fermeture de la maternité en septembre/octobre. Cette maternité, par son service à taille humaine, répond à un réel besoin de la population du Val de Marne. Elle a également un caractère social : elle accueille en forte proportion les parturientes prises en charge par la CMU et l'aide médical d'Etat et les patientes qui consultent leur gynécologue en secteur 1 à la polyclinique ne versent aucun dépassement d'honoraires.

En 2008, 539 accouchements ont eu lieu et près de 250 depuis le début de l'année 2009. Grâce à l'action de ses 16 employés titulaires et de la dizaine de vacataires, la direction de l'établissement a renoncé à un de ses projets de réorganisation faisant passer de 3 à 2 le nombre de personnes présentes la nuit dans le service. Mais le passage de 4 à 3 personnes la journée, la fermeture temporaire pendant 15 jours en août et les projets de travaux visant à réduire la surface de la maternité pour implanter un nouveau service de soins de suite et de réadaptation, sont le signe que la direction de la polyclinique travaille à la fermeture de la maternité.

C'est pourquoi elle lui demande quelles mesures elle compte prendre pour que cette maternité de proximité, nécessaire dans ce secteur du département, puisse être maintenue dans les meilleures conditions de sécurité pour les patientes.

Question n°09279 publiée le 25/06/2009

15, RUE DE VAUGIRARD – 75291 PARIS CEDEX 06 - TELEPHONE : 01 42 34 39 60 – TELECOPIE : 01 42 34 43 41

COURRIEL : o.terrade@senat.fr

PERMANENCE ORLY LES LUNDIS ET VENDREDIS DE 14H A 18H – 15 AVE DES MARTYRS DE CHATEAUBRIANT 94310 ORLY

TELEPHONE PERMANENCE : 01 48 92 77 56

